

DÉLIBÉRATION n° CA-20-12-2019-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 20 décembre 2019

Budget rectificatif n°2 de l'exercice 2019

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles R. 719-51 à R. 719-112 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 175 à 177 ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOpte

Article 1^{er} : Dispositif

Le budget rectificatif n°2 de l'exercice 2019 est approuvé, conformément aux pièces-jointes.

Article 2.1 : Autorisations budgétaires totales à l'occasion du budget rectificatif n°2 de l'exercice 2019

- 2597 ETPT sous plafond d'emplois État / 291 ETPT sous plafond d'emplois établissement ;
- 249 127 727,87 euros d'autorisations d'engagement, dont :
 - 190 204 632,33 euros en personnel,
 - 29 462 306 euros en fonctionnement,
 - 29 460 789,54 euros en investissement.
- 240 086 300,06 euros de crédits de paiement, dont :
 - 190 204 632,33 euros en personnel,
 - 29 028 575,21 euros en fonctionnement,
 - 20 853 092,52 euros en investissement.
- 236 410 742,40 euros de prévisions de recettes ;
- 3 675 557,66 euros de solde budgétaire négatif.

Article 2.2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Article 3.1 : Prévisions comptables pour l'année 2019

- 4 383 107,66 euros de variation négative de trésorerie ;
- 6 845 969 euros de résultat patrimonial ;
- 14 399 949 euros de capacité d'autofinancement ;
- 484 841,57 euros de variation négative de fonds de roulement.

Article 3.2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 20 décembre 2019
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

10 JAN. 2020

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le

Direction des affaires juridiques

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.
Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.
Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

NOTE RELATIVE AU BUDGET RECTIFICATIF TECHNIQUE 2019

Le budget rectificatif de fin d'exercice 2019 est soumis au vote du conseil d'administration du 20 décembre 2019.

Ce BR est exclusivement consacré à des diminutions de prévisions, tant en recettes qu'en dépenses, afin de les ajuster au mieux à l'exécution budgétaire prévisible à la fin de l'exercice 2019 à partir de celle constatée à fin novembre 2019. Il s'agit aussi de reprogrammer certaines opérations sur 2020.

La diminution des prévisions de recettes atteint 10 749 497 €, dont 40,6 % pour le GEPA et 44 % pour la partie recherche.

Pour ce qui est des autorisations d'engagement, la diminution la plus importante concerne les AE d'investissement du GEPA (16 000 000 €) ; les AE d'investissement hors GEPA diminuent de 4 209 317 €, dont 61 % au titre de la recherche.

Globalement, les AE de fonctionnement sont réduits de 4 638 142 €, la part de la recherche dans ce montant étant de 34,50 %. Il n'y a pas de diminution d'AE de fonctionnement au niveau du GEPA.

Enfin, les AE et les CP de personnel baissent de 851 256,57 €, diminution qui concerne exclusivement des rémunérations sur conventions de recherche.

Les mêmes proportions se retrouvent au niveau des réductions de CP. En investissement, ils baissent de 3 809 709 €, dont 57 % sur la recherche et les CP de fonctionnement diminuent de 4 721 325 €, dont 31 % au titre de la recherche.

Les réductions de ce BR technique sont dues principalement à des ajustements sur conventions (réserve conventions en central, conventions recherche, surtout CPER-FEDER et AAP région, et conventions hors recherche, principalement relations internationales) et aux opérations immobilières du GEPA programmées sur 2019 mais non réalisées.

A la suite de ce BR, le solde budgétaire du budget global en trésorerie 2019 est déficitaire de 3 675 557 € (il était de – 12 179 467 € après le BR 1). Le solde budgétaire du GEPA représente 88,5 % de ce total.

Le prélèvement sur fonds de roulement du budget global en droits constatés 2019 est ramené à 484 841 €. Le fonds de roulement est de 46 476 028 € (46 960 870 € au 31/12/2018), dont 24 751 446 € pour le GEPA. Et la trésorerie de l'établissement prévisionnelle à la fin de l'exercice 2019 s'établit à 51 979 672 € (elle était de 56 362 779 € au moment du compte financier 2018).

Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n° 2 de 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pas de modification par rapport au BR 1

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Nature des emplois			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 231		1 231
		CDI	4	4	8
	Non permanents		289	92	381
S/total EC			1 524	96	1 620
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	854		854
		CDI	22	54	76
	Non permanents		105	141	246
S/total Biatss			981	195	1 176
Totaux			2 505 (1)	291	2 796
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 597 (3)		Plafond global des emplois voté par le CA **

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	191 055 888,90	191 055 888,90
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>58 143 000,00</i>	<i>58 143 000,00</i>
<i>dont personnel fléché</i>	<i>1 460 922,00</i>	<i>1 460 922,00</i>
Fonctionnement	34 100 448,00	33 749 900,16
<i>dont fonctionnement fléché</i>	<i>292 579,00</i>	<i>292 579,00</i>
Investissement	49 670 106,34	34 533 917,91
<i>dont investissement fléché</i>	<i>2 353 305,00</i>	<i>2 353 305,00</i>
	274 826 443,24	259 339 706,97
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Recettes	
Montants	
244 806 189,31	Recettes globalisées
202 901 688,00	Subvention pour charges de service public
441 713,00	Autres financements de l'Etat
-	
23 917 624,67	Autres financements publics
17 545 163,64	Recettes propres
2 354 050,00	Recettes fléchées **
10 000,00	Financements de l'Etat fléchés
2 344 050,00	Autres financements publics fléchés
-	Recettes propres fléchées
247 160 239,31	
C	TOTAL DES RECETTES

12 179 467,66	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

UP TOTAL. BUDGET RECTIFICATIF N° 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	- 851 256,57	- 851 256,57
dont contributions employeur au CAS Pension	- -	- -
dont personnel fléché	- 689 418,57	- 689 418,57
Fonctionnement	- 4 638 142,00	- 4 721 324,95
dont fonctionnement fléché	- 231 588,53	- 206 588,53
Investissement	- 20 209 316,80	- 13 680 825,39
dont investissement fléché	- 1 213 991,94	- 914 361,94
	- 25 698 715,37	- 19 253 406,91
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

	8 503 910,00
Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
- 10 113 996,91	Recettes globalisées
- 55 159,00	Subvention pour charges de service public
- -	Autres financements de l'Etat
- 7 488 246,41	Autres financements publics
- 2 570 591,50	Recettes propres
- 635 500,00	Recettes fléchées **
- -	Financements de l'Etat fléchés
- 635 500,00	Autres financements publics fléchés
- -	Recettes propres fléchées
- 10 749 496,91	
C	TOTAL DES RECETTES

D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

UP TOTAL. BUDGET 2019 APRES BR 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	190 204 632,33	190 204 632,33
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	58 143 000,00	58 143 000,00
<i>dont personnel fléché</i>	771 503,43	771 503,43
Fonctionnement	29 462 306,00	29 028 575,21
<i>dont fonctionnement fléché</i>	60 990,47	85 990,47
Investissement	29 460 789,54	20 853 092,52
<i>dont investissement fléché</i>	1 139 313,06	1 438 943,06
	249 127 727,87	240 086 300,06
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
234 692 192,40	Recettes globalisées
202 846 529,00	Subvention pour charges de service public
441 713,00	Autres financements de l'Etat
16 429 378,26	Autres financements publics
14 974 572,14	Recettes propres
1 718 550,00	Recettes fléchées **
10 000,00	Financements de l'Etat fléchés
1 708 550,00	Autres financements publics fléchés
-	Recettes propres fléchées
236 410 742,40	
C	TOTAL DES RECETTES

3 675 557,66	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

Tableau 2 - EPSCP
Autorisations budgétaires. UP budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

UP HORS SACD. BUDGET 2019 APRES BR 1

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	189 790 888,90	189 790 888,90
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	57 890 000,00	57 890 000,00
<i>dont personnel fléché</i>	1 460 922,00	1 460 922,00
Fonctionnement	30 280 999,00	29 930 451,16
<i>dont fonctionnement fléché</i>	292 579,00	292 579,00
Investissement	12 459 916,91	12 459 916,91
<i>dont investissement fléché</i>	2 353 305,00	2 353 305,00
	232 531 804,81	232 181 256,97
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
226 444 629,31	Recettes globalisées
191 843 688,00	Subvention pour charges de service public
441 713,00	Autres financements de l'Etat
17 888 152,67	Autres financements publics
16 271 075,64	Recettes propres
2 354 050,00	Recettes fléchées **
10 000,00	Financements de l'Etat fléchés
2 344 050,00	Autres financements publics fléchés
-	Recettes propres fléchées
228 798 679,31	
C	TOTAL DES RECETTES

3 382 577,66	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

UP HORS SACD. BUDGET RECTIFICATIF N° 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	- 851 256,57	- 851 256,57
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
<i>dont personnel fléché</i>	- 689 418,57	- 689 418,57
Fonctionnement	- 4 638 142,00	- 4 721 324,95
<i>dont fonctionnement fléché</i>	- 231 588,53	- 206 588,53
Investissement	- 4 209 316,80	- 3 809 709,55
<i>dont investissement fléché</i>	- 1 213 991,94	- 914 361,94
	- 9 698 715,37	- 9 382 291,07
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

	2 996 699,57
Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
- 5 750 091,50	Recettes globalisées
- 55 159,00	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
- 3 124 341,00	Autres financements publics
- 2 570 591,50	Recettes propres
- 635 500,00	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
- 635 500,00	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
- 6 385 591,50	
C	TOTAL DES RECETTES

D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

UP HORS SACD. BUDGET 2019 APRES BR 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	188 939 632,33	188 939 632,33
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	57 890 000,00	57 890 000,00
<i>dont personnel fléché</i>	771 503,43	771 503,43
Fonctionnement	25 642 857,00	25 209 126,21
<i>dont fonctionnement fléché</i>	60 990,47	85 990,47
Investissement	8 250 600,11	8 650 207,36
<i>dont investissement fléché</i>	1 139 313,06	1 438 943,06
	222 833 089,44	222 798 965,90
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
220 694 537,81	Recettes globalisées
191 788 529,00	Subvention pour charges de service public
441 713,00	Autres financements de l'Etat
14 763 811,67	Autres financements publics
13 700 484,14	Recettes propres
1 718 550,00	Recettes fléchées **
10 000,00	Financements de l'Etat fléchés
1 708 550,00	Autres financements publics fléchés
-	Recettes propres fléchées
222 413 087,81	
C	TOTAL DES RECETTES

385 878,09	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

Tableau 2 - EPSCP
Autorisations budgétaires. SIUMPPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SIUMPPS. BUDGET 2019 APRES BR 1

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	1 115 000,00	1 115 000,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	223 000,00	223 000,00
Fonctionnement	137 319,00	137 319,00
Investissement	39 500,00	39 500,00
	1 291 819,00	1 291 819,00
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
1 256 819,00	Recettes globalisées
876 227,00	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
380 592,00	Autres financements publics
-	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
1 256 819,00	
C	TOTAL DES RECETTES

35 000,00	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SIUMPPS. PAS DE BUDGET RECTIFICATIF

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement		
Investissement		
	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
-	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Autres financements publics
	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
-	
C	TOTAL DES RECETTES

-	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

SIUMPPS. BUDGET 2019 APRES BR 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	1 115 000,00	1 115 000,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	223 000,00	223 000,00
Fonctionnement	137 319,00	137 319,00
Investissement	39 500,00	39 500,00
	1 291 819,00	1 291 819,00
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
1 256 819,00	Recettes globalisées
876 227,00	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
380 592,00	Autres financements publics
-	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
1 256 819,00	
C	TOTAL DES RECETTES

35 000,00	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

Tableau 2 - EPSCP
Autorisations budgétaires. Gestion du patrimoine (GEPA)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

GEPA. BUDGET 2019 APRES BR 1

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-
Fonctionnement	3 294 930,00	3 294 930,00
Investissement	37 170 689,43	22 034 501,00
	40 465 619,43	25 329 431,00
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
16 567 541,00	Recettes globalisées
10 181 773,00	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
5 648 880,00	Autres financements publics
736 888,00	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
16 567 541,00	
C	TOTAL DES RECETTES

8 761 890,00	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

GEPA. BUDGET RECTIFICATIF N° 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel		
dont contributions employeur au CAS Pension		
Fonctionnement		
Investissement	- 16 000 000,00	- 9 871 115,84
	- 16 000 000,00	- 9 871 115,84
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

	5 507 210,43
Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
- 4 363 905,41	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
- 4 363 905,41	Autres financements publics
	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
- 4 363 905,41	
C	TOTAL DES RECETTES

D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

GEPA. BUDGET 2019 APRES BR 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	-	-
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	-	-
Fonctionnement	3 294 930,00	3 294 930,00
Investissement	21 170 689,43	12 163 385,16
	24 465 619,43	15 458 315,16
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
12 203 635,59	Recettes globalisées
10 181 773,00	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
1 284 974,59	Autres financements publics
736 888,00	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
12 203 635,59	
C	TOTAL DES RECETTES

3 254 679,57	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

Tableau 2 - EPSCP

Autorisations budgétaires. Fondation

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

FONDATION. BUDGET 2019 APRES BR 1

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	150 000,00	150 000,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
Fonctionnement	387 200,00	387 200,00
Investissement		
	537 200,00	537 200,00
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
537 200,00	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Autres financements publics
537 200,00	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
537 200,00	
C	TOTAL DES RECETTES

D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire
-----------------------	------------------

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

**** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)**

FONDATION. PAS DE BUDGET RECTIFICATIF

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
Fonctionnement		
Investissement		
	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
-	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Autres financements publics
	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
-	
C	TOTAL DES RECETTES

-	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

FONDATION. BUDGET 2019 APRES BR 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	150 000,00	150 000,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
Fonctionnement	387 200,00	387 200,00
Investissement	-	-
	537 200,00	537 200,00
TOTAL DES DÉPENSES	A	B

Solde budgétaire	D1 = C-B (excédent)

Recettes	
Montants	
537 200,00	Recettes globalisées
-	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
-	Autres financements publics
537 200,00	Recettes propres
	Recettes fléchées **
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
537 200,00	
C	TOTAL DES RECETTES

-	
D2 = B-C (déficit)	Solde budgétaire

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale. UP tout compris

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

UP TOTAL. BUDGET 2019 APRES BR 1

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	191 055 888,90	Subventions de l'Etat	204 441 167,70
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	59 125 074,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	56 073 956,07	Autres subventions	20 626 997,00
		Autres produits	28 907 649,27
TOTAL DES CHARGES (1)	247 129 844,97	TOTAL DES PRODUITS (2)	253 975 813,97
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	6 845 969,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	253 975 813,97	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	253 975 813,97

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.*

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	6 845 969,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 152 068,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 298 088,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	300 000,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= CAF ou IAF*	14 399 949,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	14 399 949,00
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	34 544 417,91	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	13 852 416,91
	-	Autres ressources	300 000,00
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	34 544 417,91	TOTAL DES RESSOURCES (6)	28 552 365,91
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	5 992 052,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 5 992 052,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 409 415,66
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 10 401 467,66
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	40 568 818,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 5 392 493,48
Niveau de la TRESORERIE	45 961 311,48

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

UP TOTAL. BUDGET RECTIFICATIF 2019 N° 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	- 851 256,57	Subventions de l'Etat	- 55 159,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	- 4 721 324,95	Autres subventions	- 1 979 182,00
		Autres produits	- 3 538 240,52
TOTAL DES CHARGES (1)	- 5 572 581,52	TOTAL DES PRODUITS (2)	- 5 572 581,52
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- 5 572 581,52	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- 5 572 581,52

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	- 13 680 825,39	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 8 173 614,96
	-	Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- 13 680 825,39	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- 8 173 614,96
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	5 507 210,43	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	5 507 210,43
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

UP TOTAL. BUDGET 2019 APRES BR 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	190 204 632,33	Subventions de l'Etat	204 386 008,70
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	59 125 074,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	51 352 631,12	Autres subventions	18 647 815,00
		Autres produits	25 369 408,75
TOTAL DES CHARGES (1)	241 557 263,45	TOTAL DES PRODUITS (2)	248 403 232,45
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	6 845 969,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	248 403 232,45	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	248 403 232,45

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	6 845 969,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 152 068,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 298 088,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	300 000,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	14 399 949,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	14 399 949,00
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	20 863 592,52	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	5 678 801,95
	-	Autres ressources	300 000,00
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	20 863 592,52	TOTAL DES RESSOURCES (6)	20 378 750,95
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	484 841,57

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 484 841,57
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 898 266,09
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 4 383 107,66
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	46 476 028,43
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 5 503 643,45
Niveau de la TRESORERIE	51 979 671,88

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale. UP budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

UP HORS SACD. BUDGET 2019 APRES BR 1

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	189 790 888,90	Subventions de l'Etat	193 383 167,70
dont charges de pensions civiles*	58 872 074,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	38 544 712,07	Autres subventions	16 803 932,00
		Autres produits	18 148 501,27
TOTAL DES CHARGES (1)	228 335 600,97	TOTAL DES PRODUITS (2)	228 335 600,97
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	228 335 600,97	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	228 335 600,97

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 050 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 200 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	3 850 000,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	3 850 000,00
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	12 459 916,91	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	8 209 916,91
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 459 916,91	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 059 916,91
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	400 000,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-	400 000,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			19 151 793,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

UP HORS SACD. BUDGET RECTIFICATIF 2019 N° 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	- 851 256,57	Subventions de l'Etat	- 55 159,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	- 4 721 324,95	Autres subventions	- 1 979 182,00
		Autres produits	- 3 538 240,52
TOTAL DES CHARGES (1)	- 5 572 581,52	TOTAL DES PRODUITS (2)	- 5 572 581,52
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- 5 572 581,52	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	- 5 572 581,52

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements	- 3 809 709,55	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 3 809 709,55
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- 3 809 709,55	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- 3 809 709,55
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)			-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

UP HORS SACD. BUDGET 2019 APRES BR 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	188 939 632,33	Subventions de l'Etat	193 328 008,70
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	58 872 074,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	33 823 387,12	Autres subventions	14 824 750,00
		Autres produits	14 610 260,75
TOTAL DES CHARGES (1)	222 763 019,45	TOTAL DES PRODUITS (2)	222 763 019,45
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	222 763 019,45	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	222 763 019,45

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 050 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 200 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= CAF ou IAF*	3 850 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	3 850 000,00
	-	Financement de l'actif par l'Etat	-
Investissements	8 650 207,36	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 400 207,36
	-	Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières	-	Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 650 207,36	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 250 207,36
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)	400 000,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-	400 000,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			-
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			19 551 793,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			-
Niveau de la TRESORERIE			-

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale. SIUMPPS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

SIUMPPS. BUDGET 2019 APRES BR 1

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	1 115 000,00	Subventions de l'Etat	876 227,00
dont charges de pensions civiles*	223 000,00		
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	141 819,00	Autres subventions	
		Autres produits	380 592,00
TOTAL DES CHARGES (1)	1 256 819,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 256 819,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 256 819,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 256 819,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	15 000,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	15 000,00
		Financement de l'actif par l'Etat	
Investissements	50 000,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	50 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	15 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	35 000,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 35 000,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	701 712,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

SIUMPSS. PAS DE BUDGET RECTIFICATIF

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)		Autres subventions	
		Autres produits	
TOTAL DES CHARGES (1)	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	-
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'Etat	
Investissements		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)			-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

SIUMPPS. BUDGET 2019 APRES BR 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	1 115 000,00	Subventions de l'Etat	876 227,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	223 000,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	141 819,00	Autres subventions	-
		Autres produits	380 592,00
TOTAL DES CHARGES (1)	1 256 819,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 256 819,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 256 819,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 256 819,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	15 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	15 000,00
		Financement de l'actif par l'Etat	-
Investissements	50 000,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-
		Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	50 000,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	15 000,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	35 000,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		- 35 000,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *		
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		701 712,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Niveau de la TRESORERIE		

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale. Gestion du Patrimoine (GEPA)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

GEPA. BUDGET 2019 APRES BR 1

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		Subventions de l'Etat	10 181 773,00
dont charges de pensions civiles*			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	17 000 225,00	Autres subventions	3 823 065,00
		Autres produits	9 841 356,00
TOTAL DES CHARGES (1)	17 000 225,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	23 846 194,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	6 845 969,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	23 846 194,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	23 846 194,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	6 845 969,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 087 068,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 098 088,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	300 000,00
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	10 534 949,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	10 534 949,00
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	22 034 501,00	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	5 642 500,00
		Autres ressources	300 000,00
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	22 034 501,00	TOTAL DES RESSOURCES (6)	16 477 449,00
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	5 557 052,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-	5 557 052,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			19 244 236,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

GEPA. BUDGET RECTIFICATIF 2019 N° 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)		Autres subventions	
		Autres produits	
TOTAL DES CHARGES (1)	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	-
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'Etat	
Investissements	- 9 871 115,84	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 4 363 905,41
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- 9 871 115,84	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- 4 363 905,41
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	5 507 210,43	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	5 507 210,43
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

GEPA. BUDGET 2019 APRES BR 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	-	Subventions de l'Etat	10 181 773,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	17 000 225,00	Autres subventions	3 823 065,00
		Autres produits	9 841 356,00
TOTAL DES CHARGES (1)	17 000 225,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	23 846 194,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	6 845 969,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	23 846 194,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	23 846 194,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	6 845 969
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 087 068,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 098 088,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	300 000
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	10 534 949

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	10 534 949,00
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	12 163 385,16	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 278 594,59
	-	Autres ressources	300 000,00
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 163 385,16	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 113 543,59
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	49 841,57

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-	49 841,57
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			24 751 446,43
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale. Fondation

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

FONDATION. BUDGET 2019 APRES BR 1

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	150 000,00	Subventions de l'Etat	
dont charges de pensions civiles*	30 000,00	Fiscalité affectée	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	387 200,00	Autres subventions	
		Autres produits	537 200,00
TOTAL DES CHARGES (1)	537 200,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	537 200,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	537 200,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	537 200,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)		TOTAL DES RESSOURCES (6)	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 471 077,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

FONDATION. PAS DE BUDGET RECTIFICATIF

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel		Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)		Autres subventions	
		Autres produits	
TOTAL DES CHARGES (1)	-	TOTAL DES PRODUITS (2)	-
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	-

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	

FONDATION. BUDGET APRES BR 2

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	150 000,00	Subventions de l'Etat	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	30 000,00		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel)	387 200,00	Autres subventions	-
		Autres produits	537 200,00
TOTAL DES CHARGES (1)	537 200,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	537 200,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	537 200,00	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	537 200,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
= CAF ou IAF*	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	-
		Financement de l'actif par l'État	-
Investissements	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	-
	-	Autres ressources	-
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(-5)	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(-5)	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)			-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT			
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *			
Niveau du FONDS DE ROULEMENT			1 471 077,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Niveau de la TRESORERIE			

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BUDGET 2019 APRES BR 1

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	12 179 467,66		Solde budgétaire (excédent) *	
dont solde budgétaire budget principal	3 382 577,66		- dont solde budgétaire budget principal	
dont solde budgétaire budget du GEPA	8 761 890,00		- dont solde budgétaire budget du GEPA	
dont solde budgétaire SIU MPSS	35 000,00		- dont solde budgétaire FU	
dont solde budgétaire Fondation	-		- dont solde budgétaire BAI	
			dont solde budgétaire SIE	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	-		- Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 172 000,00		1 965 000,00 Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	700 000,00		2 685 000,00 Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	15 051 467,66	et	4 650 000,00 Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)	
Variation de trésorerie		ou	10 401 467,66 Variation de trésorerie négative	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		ou	1 752 756,00 dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***	
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		ou	8 648 711,66 dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	
TOTAL DES BESOINS	15 051 467,66	et	15 051 467,66 TOTAL DES FINANCEMENTS	

BUDGET RECTIFICATIF N°2 DE 2019

Besoins (utilisation des financements)	
Solde budgétaire (déficit) *	-
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	
<i>dont solde budgétaire budget du GEPA</i>	
<i>dont solde budgétaire FU</i>	
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	-
Variation de trésorerie positive	8 503 910,00
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	1 174 869,04
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	7 329 040,96
TOTAL DES BESOINS	8 503 910,00

et

ou

ou

ou

et

Financements (couverture des besoins)	
8 503 910,00	Solde budgétaire (excédent) *
2 996 699,57	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
5 507 210,43	<i>dont solde budgétaire budget du GEPA</i>
	<i>dont solde budgétaire FU</i>
	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
8 503 910,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
	Variation de trésorerie négative
	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
8 503 910,00	TOTAL DES FINANCEMENTS

BUDGET 2019 APRES BR 2

Besoins (utilisation des financements)	
Solde budgétaire (déficit) *	3 675 557,66
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>385 878,09</i>
<i>dont solde budgétaire budget du GEPA</i>	<i>3 254 679,57</i>
<i>dont solde budgétaire SIUMPSS</i>	<i>35 000,00</i>
<i>dont solde budgétaire Fondation</i>	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	2 172 000,00
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	1 000 550,00
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	6 848 107,66
Variation de trésorerie	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	
TOTAL DES BESOINS	6 848 107,66

Financements (couverture des besoins)	
	Solde budgétaire (excédent) *
	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
	<i>dont solde budgétaire budget du GEPA</i>
-	<i>dont solde budgétaire FU</i>
-	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
1 965 000,00	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
500 000,00	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
2 465 000,00	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
4 383 107,66	Variation de trésorerie négative
577 886,96	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
3 805 220,70	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
6 848 107,66	TOTAL DES FINANCEMENTS

et

ou

ou

ou

et

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	TOTAL	
RECETTES																											
Fonctionnement	Fonctionnement	6 756 003	14 315 894	13 667 070	13 950 000	13 939 085	13 942 344	13 962 958	15 987 935	14 004 838	13 950 000	13 950 000	13 950 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	13 150 000	333 326 128	
	Contribution du budget principal	4 056 003	3 515 894	2 867 070	3 150 000	3 139 085	3 142 344	3 162 958	5 187 935	3 204 838	3 150 000	3 150 000	3 150 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	2 350 000	71 426 128	
	dont reversements composantes + siumpss	837 201	198 894	317 070	150 000	139 085	142 344	162 958	137 935	204 838	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	4 690 326	
	Dotation dévolution Etat	2 700 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	261 900 000	
	Ressources propres	202 006	458 710	541 532	1 333 007	581 107	603 889	554 725	886 549	743 268	612 268	401 000	401 000	701 000	401 000	401 000	404 000	404 000	404 000	404 000	405 500	405 500	405 500	405 500	405 500	13 239 561	
	Produits de cession bâtiment				850 000					300 000	144 000			300 000												1 594 000	
	Locations, redevances, AOT	126 207	381 781	304 761	114 089	294 928	226 888	325 748	363 268	633 268	268 268	201 000	201 000	201 000	201 000	201 000	204 000	204 000	204 000	204 000	204 000	205 500	205 500	205 500	205 500	6 091 706	
	Reversements tiers extérieurs	75 799	26 929	186 771	368 918	251 179	377 002	228 976	173 281	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	2 638 855	
	Recettes activités FC/DU, part immo		50 000	50 000	0	35 000	0	0	350 000	30 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	2 915 000	
Investissement	Subventions d'équipement	1 220 500	527 027	4 045 781	1 970 536	4 032 344	620 880	-547	861 250	1 278 595	3 384 811	10 254 095	8 367 500	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	43 062 772	
	Etat XIII CPER	980 500	90 000	937 000	0	796 752	85 748																			2 890 000	
	Collectivités XIII CPER	140 000	344 000	2 801 500	673 000	1 464 960	506 044	491 656	0	0	2 384 811	5 147 689	2 367 500												16 321 159		
	Collectivités hors CPER								0	0	3 000 001	5 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	14 500 001	
Autres subventions d'équipement		100 000	93 027	307 281	1 297 536	1 770 632	29 088	-492 203	861 250	1 278 595	1 000 000	2 106 406	1 000 000													9 351 612	
SOUS-TOTAL RECETTES		8 178 509	15 301 631	18 254 383	17 253 543	18 552 537	15 167 113	14 517 136	17 735 734	16 026 701	17 947 079	24 605 095	22 718 500	14 351 000	14 051 000	14 051 000	14 054 000	14 054 000	14 054 000	14 054 000	14 055 500	14 055 500	14 055 500	14 055 500	14 055 500	200 238 461	
DEPENSES																											
Fonctionnement	Renforcement pilotage immobilier	207 787	500 000	600 000	603 000	606 015	609 045	612 090	615 151	618 227	621 318	622 560	623 805	625 053	626 303	627 556	628 811	630 068	631 329	632 591	633 856	635 124	636 394	637 667	638 943	640 220	15 062 914
	Charges d'exploitation courante	843 802	997 947	1 117 892	1 176 315	1 246 761	1 178 344	1 274 767	1 308 761	1 664 017	1 354 326	1 622 631	1 377 447	1 382 312	1 387 225	1 392 187	1 405 109	1 410 171	1 415 284	1 420 447	1 425 663	1 438 919	1 444 239	1 449 613	1 455 040	1 460 521	33 399 740
	Contrats VTR/ Mises aux normes	76 495	115 396	125 668	138 990	142 403	182 756	146 267	141 452	142 866	144 295	151 500	153 015	154 545	156 091	157 652	159 228	160 820	162 429	164 053	165 693	167 350	169 024	170 714	172 421	174 145	3 795 269
	Autres contrats, entretien EV et déménagements	452 557	629 007	607 194	697 423	735 318	704 726	715 157	783 171	883 172	883 172	1 141 004	891 004	891 004	891 004	891 004	898 914	898 914	898 914	898 914	898 914	906 903	906 903	906 903	906 903	906 903	20 825 007
	Charges foncières, locatives, assurances	314 750	253 544	385 030	339 901	369 040	290 862	413 343	384 137	387 979	326 858	330 127	333 428	336 763	340 130	343 531	346 967	350 436	353 941	357 480	361 055	364 666	368 312	371 995	375 715	379 472	8 779 465
	PPGE (Gros Entretien) dont:	425 275	1 145 992	946 911	1 650 068	1 573 956	1 431 574	1 707 829	1 606 633	1 630 913	1 585 310	1 601 164	1 769 286	1 786 979	1 804 848	1 822 897	1 841 126	1 859 537	1 878 132	1 896 914	1 915 883	1 935 042	1 954 392	1 973 936	1 993 675	2 050 807	41 777 995
	Maintenance du clos-couvert dont:			201 808	328 177	228 171	171 524	130 795	275 730	260 946	253 650	256 186	283 086	285 917	288 776	291 663	294 580	297 526	300 501	303 506	306 541	309 607	312 703	315 830	318 988	322 178	6 605 504
	Maintenance du second œuvre dont:			165 281	219 920	210 231	199 561	337 686	317 470	228 328	221 943	224 163	247 700	250 177	252 679	255 206	257 758	260 335	262 939	265 568	268 224	270 906	273 615	276 351	279 115	281 906	6 282 727
	Maintenance des installations techniques dont:			446 570	945 864	933 934	805 001	1 059 791	892 006	929 621	903 627	912 663	1 008 493	1 018 578	1 028 764	1 039 051	1 049 442	1 059 936	1 070 535	1 081 241	1 092 053	1 102 974	1 114 003	1 125 144	1 136 395	1 173 871	23 573 777
	Maintenance sur espaces non-bâtis dont:			133 252	156 106	201 620	255 488	179 557	121 427	212 019	206 090	208 151	230 007	232 307	234 630	236 977	239 346	241 740	244 157	246 599	249 065	251 555	254 071	256 612	259 178	261 770	5 315 988
Investissement	Grosses opérations	7 325 216	9 733 016	12 070 853	13 038 201	18 020 674	6 604 261	7 012 181	7 419 529	12 163 385	25 952 021	32 184 359	16 134 706	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	10 116 794	299 176 730	
	dont performance énergétique	2 425 000	1 558 124	1 256 927	4 387 851	5 974 638	1 933 277	3 164 828	731 872	3 061 015	12 288 700	10 927 200	11 145 744	11 368 659	11 596 032	11 827 953	12 064 512	12 305 802	12 551 918	12 802 956	13 059 016	13 320 196	13 586 600	13 858 332	14 135 498	225 750 857	
	dont sécurité	982 716	539 008	668 213	124 446	480 954	145 803	523 972	818 009	495 846	503 000	141 436	144 265	147 150	150 093	153 095	156 157	159 280	162 466	165 715	169 029	172 410	175 858	179 375	182 963	186 622	7 727 878
	dont accessibilité	1 965 120	905 174	918 790	950 147	533 974	744 640	398 947	1 100 004	613 190	1 831 900	490 736	490 736	490 736	250 000	245 098	240 292	235 581	230 961	226 433	221 993	217 640	213 373	209 189	205 087	14 130 808	
SOUS-TOTAL DEPENSES		8 802 080	12 376 955	14 735 655	16 467 584	21 447 406	9 823 223	10 606 867	10 950 074	15 458 316	29 512 975	36 030 714	19 905 244	13 911 138	13 935 171	13 959 434	13 991 840	14 016 571	14 041 539	14 066 747	14 092 196	14 125 879	14 151 820	14 178 010	14 204 452	14 268 343	389 060 235
CAF		5 481 145	12 130 665	11 543 799	11 003 624	11 093 460	11 327 271	10 922 996	13 343 939	10 534 949	10 857 314	10 504 645	10 580 462	9 756 657	9 732 624	9 708 360	9 678 954	9 654 224	9 629 255	9 604 048	9 578 598	9 546 415	9 520 474	9 494 284	9 467 842	9 403 951	
Amortissement		0	290 552	591 914	898 665	1 538 167	2 024 351	2 412 6																			